



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Générale
Coordination et Animation Territoriale**

Procès verbal

Mission Foncier

Affaire suivie par :
foncier@guyane.pref.gouv.fr

Cayenne, le **28 AOUT 2023**

Procès verbal de la séance du 13 Juillet 2023

Objet : Commission d'attribution foncière pour l'aménagement et la mise en valeur agricole des terres domaniales sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni.

Président :

M. Mathieu GATINEAU, secrétaire général des services de l'État en Guyane, représentant le Préfet

En qualité de membres :

Mme Sandra MONDESIR-VIGNE, représentant le directeur régional des finances publiques

M. Patrice PONCET, directeur général adjoint des territoires et de la mer,

M. Albert SIONG, président de la Chambre d'agriculture, accompagné de Pierre YANG

Membres absents :

Le Maire de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni

Au titre du secrétariat : la Mission Foncier

- M. Julien BRENCKLE ; Chargé de Mission
- M. Thomas REQUILLART ; Adjoint à la Directrice

Le quorum étant atteint, la commission prévue à l'article D.5141-7 du Code général de la propriété des personnes publiques a examiné et émis un avis sur les dossiers suivants dont la parcelle est située sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni.

DOSSIER PRÉSENTÉ	VOTES	AVIS DE LA COMMISSION	MOTIVATION
Dossier 50094 : M. Jésus-Louis FULGENCE Bail emphytéotique : Installation Surface demandée : 15 Ha Parcelle cadastrale : AW 71 / AV 62	Membres : Favorable : 4	Favorable sous réserve	Agriculteur diplômé Sous réserve d'obtenir l'autorisation de la DGTM (gestionnaire de voirie) pour l'accès sur la RN1 dans un délai de 2 mois
Dossier 50096 : M. Cyprien Elton ANDOJA Bail emphytéotique : Installation Surface demandée : 19 Ha Parcelle cadastrale : F 985	Membres : Favorable : 4	Favorable avec ajustement de la localisation	Jeune agriculteur diplômé Ajustement pour protéger la ripisylves des cours d'eau s'écoulant à l'Ouest (affluents de la crique Margot)
Dossier 50102 : Mme Françoise KOUKOU MAN épse BIJLHOUT Concession agricole : Installation Surface demandée : 5 Ha Parcelle cadastrale : F 985	Membres : Favorable : 4	Favorable	Jeune agricultrice diplômée
Dossier 50102 : M. PAPAYO Charlot Bail emphytéotique : Installation Surface demandée : 15 Ha Parcelle cadastrale : F 985	Membres : Ajournement : 4	Ajournement	pour prise de contact avant la prochaine CAF par le conseiller de la Chambre d'agriculture avec l'intéressé afin d'apprécier l'implication du demandeur à mettre son projet agricole en Guyane.

Le président de séance


Le Secrétaire Général des Services de l'État


Mathieu GATINEAU